

Jean Chorro, de l'enthousiasme en vœux-tu en voilà

Le 1^{er} adjoint a renoué avec la tradition des vœux, hier devant 800 personnes



Bien trop petite, la salle gothique du musée des Tapisseries n'a pas pu accueillir tous les invités du premier adjoint. / PHOTO SERGE MERCIER

Le musée des Tapisseries, niché au cœur de l'ancien palais de l'Archevêché, n'a pas dû connaître souvent pareille affluence. C'est là, dans la salle gothique bien trop exigüe pour accueillir les quelque 800 invités, que Jean Chorro a renoué avec la tradition des vœux. Un rendez-vous mis entre parenthèses ces dernières années, dans le sillage de celle de Maryse Joissains, pour cause de "défiance en période de crise économique". Pas sûr que la crise ne soit plus qu'un souvenir, mais Jean Chorro a repris les bonnes habitudes et le faste qui ont toujours fait de cette cérémonie l'une des plus courues de la place aixoise.

L'affluence n'a donc pas surpris le premier adjoint, qui avait prévu de nombreux écrans géants pour retransmettre son

"Je suis un homme de projets, un homme déterminé."

discours jusqu'à l'extérieur du musée. L'occasion pour lui de marteler son ambition, toujours intacte depuis son "arrivée aux affaires" en 2001: "Vous me connaissez, je suis un homme de projets, un homme déterminé, un homme de convictions, un homme de dossiers, a-t-il dit, entouré de l'état-major municipal - à l'exception de Maryse Joissains - d'élus et de maires du pays d'Aix. C'est l'évolution de notre ville qui me tient à cœur et nous avons ensemble œuvré pour permettre à Aix et au pays d'Aix d'entrer dans la modernité".

L'occasion également de lister "les nombreux projets menés à bien aboutis ou en cours" sans occulter ceux qui ont connu quelques ratés. Comme celui du nouveau réseau de bus: "Un sujet brûlant, a-t-il reconnu. Nous avons les meilleurs techniciens, les meilleurs informaticiens, nous sommes allés sur le terrain, nous avons l'expérience de Veolia... Nous avons mis la gomme mais nous n'avons pas pu éviter le dérapage, malgré notre volonté de donner satisfaction, à cause du manque de coordination des services de l'Etat, et malgré notre volonté politique de travailler en concertation". Jean Chorro, également en charge des transports à la CPA, en a convenu: "Nous aurions sans doute dû commencer en septembre et pas en juillet, mais c'est fait, nous ne pouvons revenir en

arrière. Aujourd'hui en tout cas, les choses rentrent dans l'ordre". Et les bonnes nouvelles s'accablent: le permis de construire obtenu pour le parc-relais du Krypton, le recours rejeté contre la gare routière, le démarrage des travaux du pôle d'échange de Plan d'Aillane...

Pas de quoi se reposer pour autant: "Je suis depuis 12 ans au service de cette ville que j'aime et pour laquelle je rêve d'excellence, a-t-il dit. Et je sais qu'il reste beaucoup à faire". En repartant pour un troisième mandat? Jean Chorro restera sibyllin: "Et c'est avec une ardeur et un enthousiasme décuplés que j'envisage... de mettre à nouveau à la disposition de tous mes compétences, mon expérience et ma grande volonté".

N.R.

LÉGISLATIVES

Dix comptes de campagne rejetés

Si les législatives de juin dernier ne sont plus qu'un souvenir dans la mémoire des électeurs des Bouches-du-Rhône, les opérations de contrôle sont loin d'être terminées. C'est ainsi qu'alors que le Conseil constitutionnel a étudié tous les recours déposés par des candidats dans le département (six qui ont tous été rejetés), la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques est en train d'analyser les dossiers qui lui ont été adressés. L'objectif est de terminer pour la métropole d'ici le 17 février.

D'ores et déjà, la Commission a pris ses premières décisions. Dix candidats ont vu leurs comptes rejetés dans les 16 circonscriptions des Bouches. Il s'agit de Mohamed Dahmani et de Véronique Gomez dans la 1^{ère}, de Nouriati Djambae dans la 3^{ème}, de Farid Soillih et d'Omar Djellil dans la 4^{ème}, de Maudrad Goual, de Salim Laibi, de Nabil Kadri et de Zoubida Mengueni dans la 7^{ème} et de Jean-Yves Pied dans la 8^{ème}, la seule qui ne couvre pas Marseille puisqu'elle concerne

Salon. Ces décisions qui ne sont pas susceptibles de d'un appel gracieux devant la Commission ont été transmises au Conseil constitutionnel. "Celui-ci peut prononcer l'inéligibilité du candidat, mais ce n'est pas automatique, indique la Commission. Il peut également ne pas prononcer l'inéligibilité, s'il considère que le candidat est de bonne foi ou s'il juge que la Commission n'a pas statué à bon droit". Autre conséquence, la décision définitive peut diminuer "le montant du remboursement dû au candidat".

Il est à noter que pour la première fois, tous les comptes de campagne des 6603 candidats aux législatives (dont 2000 indépendants ou relevant de micro-formations) ne seront pas contrôlés. En effet, la loi ne l'impose plus pour ceux qui ont fait moins de 1% et n'ont pas reçu de dons. Une évolution qui n'est pas sans poser de questions dans les Bouches-du-Rhône, où les candidats fantômes sont considérés comme un véritable fléau.

Fred GUILLEDOUX

DÉBAT À SCIENCES PO

Patrick Mennucci: "Aix, c'est chez moi!"

Le débat sur la métropole organisé avant-hier soir à l'IEP entre Patrick Mennucci, député-maire de secteur (PS) de Marseille, et Maryse Joissains, maire (UMP) et présidente de la CPA, annonçait a priori un beau duel - lorsqu'on connaît la volubilité de ces deux élus. Pourtant leurs arguments n'ont pas véritablement apporté de l'eau au moulin des auditeurs, chaque camp restant sur ses positions, et servant les mêmes discours que d'habitude (voir notre édition d'hier). Tout au plus, notait-on quelques déclarations éclairantes sur la représentativité politique de cette "super EPCI" ou encore la fiscalité (non, la métropole n'asséchera pas tous les impôts locaux, les maires disposeront encore d'une marge de manœuvre).

Reste que la soirée a tout de même été le théâtre de quelques échanges taquins. L'élus marseillais, pro-métropole donc, a mis les pieds dans le plat en annonçant: "Aix, c'est chez moi!" - provoquant l'étranglement indigné des supporters de Maryse



La métropole, toute blague à part... / PHOTO S.M.E.

Joissains dans l'assistance. "J'ai fait mes études à Aix, lorsque j'ai envie de voir un vrai match de rugby, je vais à Aix!" a précisé Patrick Mennucci, émettant son idée de "destin commun" pour l'ensemble du territoire. Un peu plus tard, Maryse Joissains a rappelé que sa boutade ("De combien monte la mer chaque année? Aix restera debout et annexera le port de Marseille") prononcée lors des vœux au personnel de la CPA était une blague "de fin de repas". "Il y a des plaisanteries qui font mal" lâchait alors Patrick Mennucci. Si même l'humour s'arrête à la frontière aixo-marseillaise, alors... J.D.

POLITICORAMA

Antennes-relais: de la Pinette à l'Assemblée



Jean-David Ciot, Patrice Halimi et François-Michel Lambert à la Pinette où de nombreuses antennes-relais ont fleuri sur les toits sans que les locataires aient leur mot à dire. / PHOTO SERGE MERCIER

La proposition de loi sur la réglementation des ondes électromagnétiques portée par le député écologiste Laurence Abeille ne donne pas vraiment un goût de miel aux relations entre les députés de la majorité présidentielle. Un texte qui a forcément un écho fort à Aix, où la cité de la Pinette et ses 16 antennes-relais installées sur un même immeuble HLM, ont été sous les projecteurs des dernières campagnes électorales.

De promesses en désillusion, le texte, qui sera finalement examiné en première lecture aujourd'hui, a pris un sacré coup dans l'aile en commission, notamment du fait de députés socialistes.

La disposition instaurant le dépôt d'un permis de construire pour les antennes-relais? Supprimée. L'abaissement des seuils d'émission? Remplacé par la mise en place d'un rapport sur l'Alara (As low as reasonable, ndr), c'est-à-dire le principe de l'abaissement de la puissance d'antennes-relais de façon aussi basse que raisonnablement possible... La demande d'un rapport sur un réseau unique de téléphonie mobile? Supprimée, aussi, comme l'étude d'impact demandé avant le déploiement de la 4G...

Forte pression des lobbies

"C'était une loi très ambitieuse qui a été vidée d'une partie de sa substance", reconnaît François-Michel Lambert, député (EELV) de Gardanne. Et de dénoncer les fortes pressions "des lobbies" qui ont permis à certains socialistes de "défaire ce que l'on avait fait". "Quand il y a des menaces sur l'emploi, forcément le gouvernement a peur. Maintenant, il y a une bataille à mener sur les amendements pour réintroduire certains éléments".

Comme l'interdiction de l'utilisation du wifi dans les crèches ou encore la création de zones préservées d'ondes électromagnétiques "comme dans les jardins publics, par exemple, il n'y a pas d'obligation à ce qu'il y ait des ondes de partout. Et cela n'aurait aucun impact économique". Les écologistes, qui bénéficient aujourd'hui jeudi

d'une niche parlementaire (une journée où l'on étudie uniquement les textes d'un groupe politique, et elles sont rares) avaient beaucoup misé sur cette proposition de loi pour exister. "C'est déjà une prise en compte du risque des ondes électromagnétiques, assure François-Michel Lambert, qui défendra le texte à la tribune. Il y a une ambition sur les seuils, un progrès dans l'information du public, l'interdiction de la promotion anarchique du téléphone portable".

Jean-David Ciot, député (PS) d'Aix, qui avait fait du contrôle de l'implantation des antennes-relais un argument de campagne pendant les législatives et un accord pour obtenir le soutien des écologistes au deuxième tour, déposera,

Un texte de loi vidé d'une partie de sa substance mais une première étape quand même.

plusieurs amendements spécifiques aux antennes relais, afin de compléter cette loi.

Il proposera ainsi de donner aux maires un pouvoir de régulation et d'autorisation sur l'installation des antennes, et d'en interdire la construction dans le périmètre des bâtiments accueillant des jeunes enfants. Il se fera également le porte-parole des habitants des quartiers populaires d'Aix qui subissent des concentrations de forêts de pylônes sur les toits de leurs immeubles, en défendant plusieurs amendements spécifiques aux H.L.M.

Pour le Dr Patrice Halimi, secrétaire général de l'association de médecins Asef, mobilisé depuis la première heure, "cette loi représente une première étape positive, qui appelle cependant l'adoption de mesures législatives ultérieures, surtout en ce qui concerne l'implantation des antennes-relais, dès que les résultats des différentes expertises menées par le gouvernement seront connus".

Alexandra DUCAMP

MÉTROPOLE ● Ayrault viendra à Marseille. La loi sur la métropole "Aix Marseille Provence" sera-t-elle prête à temps pour s'appliquer dès le 1^{er} janvier prochain et ne pas devenir un enjeu de la campagne des municipales? Au gouvernement, on reste optimiste sur le calendrier, même si les discussions sont "complexes" avec les opposants au projet. Signe de confiance, il est d'ores et déjà envisagé que Jean-Marc Ayrault vienne lui-même la présenter à Marseille. Le Premier ministre poursuivrait ainsi le travail entrepris lors du comité interministériel de septembre dernier.